L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 12 JANVIER 1887

Théâtre de l'Opéra.

Les Mousquetaires au Couvent ont été repris hier soir devant une salle beaucoup mieux peuplée que nous ne l'avions prévu. En effet, on nous dit que sur le registre d'abonnement les abonnés appartenant à la population américaine proprement dite ont en très grande majorité : or ceux-là ne sont pas tous familiers avec la langue française et ne se montrent pas toujours très curieux de l'operette, surtout quand ils savent que l'opéra est aussi au répertoire.

Ces trois actes sont, en vérité, très scéniques ; nous concevons aisément que Varney se soit empressé de les prendre pour débuter devant le public parisien.

La gaîté court à travers la pièce entière; les situations piquantes, comiques, s'y succèdent d'un très bon train, presque sans discontinuité.

Nos lecteurs connaissent la source de l'ouvrage ; une comédie-vaudeville: *L'Habit ne fait pas le Moine*, qui fut, au vieux théâtre du Vaudeville, un éclatant succès de ce comédien si fin, si vivant, si essentiellement parisien : Lafont ; type d'élégance et qui resta tel longtemps encore après qu'eurent sonné ses soixante ans. Fort avancé en âge il était déjà, quand il fit sa charmante création du *Père Prodigue*, d'Alexandre Dumas fils.

Les Mousquetaires au Couvent, transformés en opérette, ont encore gardé l'empreinte de la facture du vaudeville ou de la comédie-vaudeville de jadis. Et cette facture, que souvent les critiques des grands journaux de Paris se prennent à regretter, en valait certes une autre.

Si, comme l'a écrit souvent Sarcey, le premier devoir d'un écrivain de théâtre est d'amuser, ceux qui ont produit *L'Habit ne fait pas le Moine*, et ceux qui ont métamorphosé la pièce en l'opérette actuelle, ont bien rempli le leur.

D'un bout à l'autre de l'ouvrage il faut rire; à tout instant fileut des scènes qui ont la saveur du théâtre d'autrefois, c'est-à-dire une gaîté non cherchée, non alambiquée, et qui n'en est pas moins communicative.

Le second acte surtout est d'un rare entrain.

Varney, en homme d'esprit qu'il est, a tiré un parti excellent du livret, et Peffort n'est pas resté infructueux sous le rapport pécuniaire. A l'heure qu'il est, *Les Mousquetaires au Couvent* ont dépassé, à Paris seulement, cinq cents représentations ; et petit bonhomme vit encore, et tout plein de vitalité, s'il vous plaît. Supposez une moyenne de trois mille francs par soirée, ce qui n'a rien d'exagéré, et, à douze pour cent, voyez le joli denier à partager entre le compositeur et le librettiste.

La représentation d'hier a marché de telle sorte qu'en peut compter sur plusieurs bonnes soirées et une ou deux matinées tout au moins. Il y a du succès pour tous, on doit le dire, mais principalement pour M. Darmian d'abord, et M. Delpech ensuite. Cela se conçoit sans difficulté, d'ailleurs, car en ceci part de lion leur est faite.

Mlle Weyns ne tient là qu'un rôle quelque peu écourté, quelque peu au second plan : pourtant la gentille artiste a su, plus d'une fois, s'y faire remarquer, applaudir.

Mme Vernouillet qu'une indisposition avait longtemps tenue loin de la scène, a gracieusement chanté ses petits couplets du second ; ils lui ont, du reste, valu un bis. Elle s'acclimate à la rampe; la sympathie du parterre contribue largement à lui rendre la possession d'elle-même. Public et artiste y gagnent.

Citons aussi Mmes Lelong, Dupont, M. Alexandre, dont les allures nous ont paru plus décidées, plus franches dans le rôle de Gontran.

En un mot, bonne reprise, qui sera certainement chaudement reçue aussi par le public du dimanche.

Aujourd'hui grande Matinée avec *La Favorite*, chantée par Mlle Romeldi, MM. Van Loo, Mangé, Vermouillet.

Demain, troisième représentation du *Normandy*, avec Mlle Romeldi, Mme Dérivis, MM. Van Loo, Vermouillet et Borié.

On nous dit—nous ne garantissons rien—que M. Mangé renonce aux excursions du lundi : Mobile, et qu'il substituera à cette ressource peu productive semble-t-il une matinée le dimanche.

Peut-être la pitoyable loi du dimanche, que nous espérons bien voir jeter constitutionnellement à bas, mi-a-t-elle mis en tête cette tentative; peut-être suppose-t-il que ceux qui n'auront plus brasseries et *bars* pour y dépenser leur soirée, passeront à l'Opéra des heures devenues sans emploi ?

L'événement nous dira si l'idée est juste. Il suffira d'un essai ou deux pour décider si cette Matinée projetée du dimanche se porte pas atteinte à la soirée de ce même jour ou à la Matinée du samedi.

Risquer le coup, pour une fois ou deux, ne peut avoir grave conséquence, et mille fois tant mieux si l'innovation réussit.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le carnet d'un directeur est malaisé à remplir, à compléter, quand il s'agit de pourvoir, durant sept ou huit mois, au personnel de trois théâtres, jouant tous les jours et souvent aussi deux fois par jour. Tel est le cas pour M. Bidwell.

Il ne faut donc point être surpris si, malgré toute l'activité qu'il déploie à New York, durant l'été, pour la formation de ses trois séries de troupes, il ne réussit pas à remplir toutes les semaines de sa triple exploitation. Inévitablement il survient des lacunes.

C'est par suite de l'une de celles là que l'Académie de Musique fait relâche cette semaine ; le premier qu'elle ait connu depuis bien, bien long temps.

La rampe s'y rallumera dimanche 16 janvier. A cette date aura lieu la rentrée de M. Roland Reed, qui reparaîtra dans son grand rôle de *Humbug*, assisté d'une troupe bien choisie.

Humbug sera joué jusqu'au mercredi soir inclusivement. Puis *Cheek* viendra le jeudi et restera le programme jusqu'à la fin de la semaine.

A M. Roland succédera M. Gus. Williams, le dimanche 23 janvier.

GRAND OPERA HOUSE.—On a grandement fait les choses pour le mélodrame de Bartley Campbell : *The White State*. Le directeur, M. Harry Kennedy nous a mené une des meilleures troupes qui aient visité la Nouvelle-Orléans, et ainsi de justifier les mots que porte l'affiche : "pièce à grand spectacle." Il l'amadre dans une suite de décors qui aident singulièrement aux effets multiples de l'œuvre. Ce soir, quatrième représentation.

THÉATRE FRANÇAIS.—La troupe de Minstrels de Baird donne tous les jours un spectacle des plus attrayants. Des scènes comiques ; du chant, des chansons, des danses, des pièces burlesques; des sonneurs de cloches; des manœuvres militaires.

On applaudit fort, entr'autres, la grande parade, le défilé de la troupe de cornets à pistons. Bis sur bis.

Les représentations de M. Harry Weber commenceront le lundi 17 janvier. Il paraîtra dans *Succès*.

THÉATRE ST-CHARLES.—Ce soir cinquième représentation du drame de Boucicault : *Colleen Bawn*. Nous n'avons plus besoin de vous dire que chaque rôle en est tenu avec infinite par les artistes du Star Dramatic Company.

De beaux décors, peints expressément pour l'ouvrage, complètent l'effet.

Le "Louisiana Brewing Company Pleasure Club" donnera demain son premier grand bal paré

D'élégants préparatifs ont été faits pour ce bal d'inauguration, qui aura lieu à la Salle Grunewald.

Nous remercions le Club de l'invitation adressée à *l'Abeille*.

—Le bal complimentaire du Young Men's Hebrew Club sera certainement l'une des fêtes les plus brillantes de cet hiver. Depuis longtemps on s'occupe des préparatifs de cette soirée où sera représentée toute la société élégante de la Nouvelle-Orléans, et pourtant elle n'aura lieu que le jeudi 20 janvier. L'orchestre ouvrira neuf heures ce bal, dont le retour annuel est toujours attendu avec tant d'impatience. Il aura lieu au Washington Artillery Hall.

Costume de rigueur.

Le Club "The Merry Sixteen," un joli nom, n'est-ce pas ? recevra ses invités à une soirée qui aura lieu samedi prochain, 15 janvier, chez M. Paul Conrad, 266 Chemin du Bayou. La fête commencera à 8 heures.

UNE STATISTIQUE—Une statistique assez curieuse.

Les nations régnantes d'Europe comptent 408 membres mâles. Cette qui en a le plus est la maison de Holstein, qui en compte 53, se partageant en plusieurs branches : Russie (Gottorp-Romanow) 25 ; Danemark (Glücksburg) 13, Augustenburg 4, Grèce 4 et Oldenburg 7. La Maison de Wettin a 50 membres se partageant ainsi : Weimar 11, Meiningen 4, Ateubourg 4, Saxe-Royale 6, Cobourg 9, Angleterre 8, Belgique (Cobourg) 4 et Portugal (Cobourg) 4. La Maison de Bourbon a 47 princes : 18 Bourbons français, 11 Bourbons de Sicile, 5 de Parme et 13 d'Espagne. La Maison de Lippe (16,000 habitants) a 36 princes.

La Maison de Habsbourg-Lorraine 33 archiducs ; la Maison de Wittelsbach (Bavière) 23 princes. La Maison de Hohenzollern 20 princes ; le même nombre atteignent les Reuss et les Lichtenstein. Puis viennent : Hesse 10, Mecklenburg 13, Waldeck 12, Savoie 9, Wurtemberg 9, Bernadotte (Suède) 7, Bade 6, Schwarzbourg 5, Anhalt 4, Bragance (Brésil) 4, Guelfe 4, Petrowick-Njegosch (Montenegro) 3, Orange 3, et enfin Obrenowich (Serbie) 2.

SOUVENIR MILITAIRE.—Un souvenir militaire raconté par la *France*.

En 1839, M. de Moltke, simple touriste en apparence, était le... conseiller d'Hafiz Pacha, commandant l'armée turque, tandis que le capitaine de Beaufort d'Hautpoul, en congé, était l'ami,— et le chef d'état major—de Méhémet, commandant l'armée égyptienne.

"Par l'habileté avec laquelle il avait occupé les positions commandant la route d'Alep, M. de Beaufort sut déjouer les savantes combinaisons de M. de Moltke et le battit de telle sorte que, pour sauver l'armée turque d'une destruction complète, l'Europe dut intervenir et arrêter par le traité de Londres (15 juin 1840) la marche triomphale des Egyptiens sur Constantinople."

Vingt et un ans plus tard, M. de Beaufort, général de division, commandait l'expédition de Syrie, qu'il sut mener avec autant d'énergie que de sagesse, en empêchant une inutile effusion de sang.

"En 1870, malgré son grand âge, le vainqueur de Nezib reprit du service. C'est lui que le général Trochu envoya à Versailles, en janvier 1871, pour traiter de l'armistice avec MM. de Bismarck et de Moltke. Le vieux général refusa de rien signer avant d'être renseigné sur la situation de l'armée de l'Est. Il fut alors remplacé dans cette pénible mission par le général de Valdan."

Ce fait méritait d'être signalé. M. de Moltke n'a jamais été vaincu qu'une fois, et c'était par un Français. Il est vrai que le grand maréchal s'est bien vengé depuis.

L'EUROPE SOUS LES ARMES.—L'*Almanach Gotha* publie le nombre d'hommes que les différents pays d'Europe pourraient mettre sous les armes en cas de mobilisation :

La Russie pourrait mettre sous les armes 2,400,000 hommes, plus 1,600,000 de troupes provinciales, soit 4,000,000.

L'Allemagne : 1,520,000 hommes, plus 300,000 hommes de landsturm, et 400,000 de la seconde classe de la réserve, soit 2,720,000.

La France : 1,050,000 hommes, plus 1,400,000 hommes de l'armée territoriale, soit 2,450,000, sans compter les dispensés, s'élevant à plus d'un million d'hommes pour les vingt classes.

L'Autriche : 800,000 homme, plus 135,000 hommes de la landwehr autrichienne, 130,000 de la landwehr hongroise, et 6,000 hommes de troupes spéciales, soit 1,077,000.

L'Italie : 881,200 hommes de l'armée permanente, plus 362,300 de la milice mobile, et 1,156,500 de la milice territoriale, soit 2,400,000.

La Turquie : 160,000 hommes de l'armée permanente plus les rédifs du premier et du deuxième ban, environ 800,000 hommes.

Soit un total général de treize millions d'hommes sous les armes.

JOURNAUX A L'ETRANGER DES AVEUGLES.—Ils sont au nombre de trois pour les aveugles français.

Il est singulier pour un voyant de voir un aveugle parcourir son journal du doigt, saisir le sens des phrases aussi rapidement que nous le faisons avec les yeux et lire à haute voix les nouvelles.

On comprend avec peine que les images qui nous entrent dans le cerveau par la vue puissent y entrer aussi aisément par le tact, et cette substitution d'un sens à un autre paraît un peu tenir de la sorcellerie.

Elle est si complète, que l'on cite le cas d'un aveugle de naissance auquel une opération heureuse rendit la vue à Bucharest. Il lui fallut un assez long apprentissage pour apprendre à se servir de ses yeux. On lui présentait une cuillère en lui demandant :

—Qu'est-ce que cela ?

—Attendez, disait-il.

Il fermait les yeux et tâtait l'objet. Alors seulement :

—C'est une cuillère, disait-il.

L'ART DE NOIRCIR EN ALLEMAGNE.—Le consul des Etats-Unis à Chemnitz écrit au *Scientific American* que la production de la bière s'est élevée en 1885, dans l'empire germanique, à un milliard cent millions de gallons, et la production en vins et autres liquides fermentés à neuf cent millions de gallons ; soit au total *deux milliards* de gallons, le gallon vaut près de 4 litres. La consommation est précisément égale à la production ; l'importation et l'exportation des liquides se balançant sensiblement en Allemagne. Cela donne, par tête d'habitant, environ quarante gallons soit 160 litres.

M. George Tanner explique que les Allemands sont difficiles à griser parce qu'ils boivent *lentement* : on met par exemple, dit-il, une demi-heure pour absorber une chope.

Géographie fantaisiste :

Quelle est la ville de France qui porte le plus grand préjudice à Spez ou à Panama ?

—La ville de Pau.

—Parce que ?

—Parce que Pau perd isthme !!!!

Extrait de publications de mariage à Paris :

M. Camus, g. de paix, rue Bouret, 31, et Mlle Ney, rue de la Chapelle, 83.

Trois définitions nouvelles :

Attrait.—Se dit des charmes d'une femme qui a garde les vaches.

Ache.—Céleri sauvage que les sapeurs portent sur l'épaule.

Absinthe.—Plante qui pousse en Suisse, à l'appétit, et finalement à l'abrutissement.

ANNONCE JUDICIAIRE

R. F. Leonard vs Abram Saunders—No 11,167.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS—Cinquième Circuit et District Est de la Louisiane—En Equité—Avis est ici donné à tous les créanciers de la masse A. Saunders d'avoir à présenter et consigner les réclamations ou demandes contre ladite maison A. Saunders avec le soussigné maître des requêtes à la chancellerie dans l'affaire ci-dessus immatriculée et intitulée dans un délai de quinze jours à partir de la date ci-vet avis.

Et les dits créanciers sont de plus informés que la preuve de toutes les réclamations ou demandes qui seront présentées et enregistrées dans le délai stipulé, sera reçue et écoutée au bureau de MM. Leonard Marks et Bruene, avocats No 30 rue Carondelet, en cette ville, le 29 janvier 1887, entre 10 heures du matin et 3 heures du soir.

En vertu d'un décret de l'Hon. E. C. Billings, juge à la Nlle Orléans, Lou. le 12 janvier 1887.

MORRIS MARKS.
Maître des requêtes à la chancellerie.
12 jan—12 17 24 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la Paroisse Orléans—Frédérick Lopez vs. ses créanciers — No. 19 879 — Division — —Ordre du Cour—Qu'une assemblée des propriétés du pétitionnaire Frédérick Lopes, soit et est, par le présent, accepté par la cour pour la bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Guy, notaire public en cette ville MERCREDI le 26ème jour de janvier 1887 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1887.

(Signé) A. L. TEISSOT, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. REYNE, Député-Greffier.
11 jan—26 ou 10j

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1887.

—Indications—Pour la Louisiane, vents d'ouest, tournant légèrement à des vents plus froids du nord ; beau temps.

Température du 11 janvier 1887.

Thermomètre de H. SCHMITZ, Opticien.
No 124, rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	52	2½ au dessous de 0
Mdi.....	50	10 au dessous de 0
3 P. M.....	54	12
6 P. M.....	56	10½

Nlle-Orléans, 11 janvier 1887, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Alabama.....	40	Nashville, Tenn...	38
Augusta, Gle.....	42	Pittsburg, Pa.....	20
Savannah, Gle.....	44	Cairo, Ill.....	37
Mobile, Ala.....	47	Davenport, Iowa...	27
Montgomery, Ala..	41	Dubuque, Iowa...	26
Vicksburg, Miss..	47	Keokuk, Iowa....	31
Galveston, Tex.....	60	La Crosse, Wis...	23
Indianola, Tex.....	49	St-Louis, Mo.....	40
Shreveport, La.....	48	St-Paul, Minn.....	17
Corsicana, Tex.....		Leavenworth, Kan.	32
Chattanooga, Tenn	37	Omaha, Neb.....	30
Cincinnati, O.....	36	Yankton, D. T....	33
Louisville, Ky.....	32	Key West, Fla.....	
Memphis, Tenn....	43	Nlle-Orléans, La..	57

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Anthony G. Medina à Mlle Emma V. Glover.
Luis Silicco à Mlle Marie Camelia Debat.
Thomas Ward, Jr., à Mlle Mahaly Winston.
Isaiah Coleman à Mlle Fannie Wilson.
George Douahoe à Mlle Thereza Gehlert.
Henry Schfottmann à Mlle Ida C. Mehrhoff.

Naissances.

Mme Michael J. Comiers, un garçon.
Mme Robert H. Olivo, un garçon.
Mme John Guthrie, une fille.
Mme Bartolo Martin, un garçon.
Mme Robert Shassell, une fille.
Mme Jean Marie Ribas, une fille.
Mme Jeff. D. Thompson, une fille.
Mme John N. Pezant, un garçon.
Mme James A. Anderson, un garçon.
Mme Antoine Hatsch, un garçon.
Mme Aloysius P. Ryan, une fille.

Décès.

Ernest J. Wolff, 16 mois, 241 rue Julie.
Thomas J. Montgomery, 8 ans, 601 rue South Bassin.
Luke Cassmir, 7 jours, 216 rue North Dorgenois.
Peter Faulkner, 29 ans, 68 rue Enterpe.
Mme Maria Moore, 40 ans, 42 rue North Villeré.
Eugène Isiah, 55 ans, 450 rue Quatrième.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Peter Meyer à Thomas J. et William Byrnes, un terrain dans le 5me District dans l'Ilet borné par les rues Annunciation, Josephine, St. André Laurel $1,000

Peter Fink à MM. Brown et fils, cinq terrains dans le 5me District dans l'Ilet borné par les rues De Armas, Adams, Decatur et Jefferson $700.

John Larkin à MM. Brown fils, six terrains dans le 5me district dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Adams, Decatur et De Armas. $600.

William Harvey à Jean Dutrey, un terrain dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Général Taylor et Austerlitz, $600.

John Henderson à J. B. Sibille, un terrain dans le 4me district, dans l'Ilet borné par les rues Septième, St. Denis, Dryades et Sixième, $275.

Jacob Kassel à Philip Kassel, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades et Delord, $600.

E. A. Johnson et als à Clinton Johnson, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Gravier, Touti, Perdido et Rocheblave, $105.

Cour Civile de District.

Juge Righton.

Michel Frank contre la New Orleans and Gulf Railroad Co.—Le procès est abandonné.

Juge Tissot.

Thomas Ross contre la Louisiana Sugar Refinery Co.—Jugement en faveur du demandeur pour $174.

Juge Houston.

La ville contre O. Schonhausen—Refus d'une nouvelle audition de cause.

Juge Monroe.

Mme Augusta Walfran contre George Schmids et son mari—Le divorce est accordé à la demanderesse.

Henry H. Casey contre Silvey Wall, sa femme—Procès en divorce.

John Henry Sindos contre Marie Pena, sa femme—Procès en divorce.

Geo. Butterwolf contre Sarah Flannagan, sa femme—Demande en divorce.

Cour criminelle du district.

Section A—

Charles Milburn—Refus d'une nouvelle audition de cause.

C. Anderson, simple attaque, trois mois de prison de paraisse.

Section B—

John et Benjamin Rambach, Horace J. Andrews et J. D. Hathorn, sont accusés de voies de fait.

Charles Wilson accusé de port d'armes cachées ; Lucinda Simms et Laura Howard accusés d'attaque ont avoué leur culpabilité.

Arrestation. — Les officiers Ranué et Andry ont arrêté un nommé Jim Henry, accusé par J. Ferron de coups et blessures. On suppose que John est un des trois nègres qui ont volé des jambons le 4 de ce mois chez M. Paumentel, encouragure Claiborne et Dumaine. On a même lieu de croire que c'est lui qui a blessé M. Parmentel alors que celui-ci tentait de l'arrêter.

Indisposition.—Un nommé John Fuller, agé de 27 ans, employé chez Louis Johnson, fabricant de chaudières à vapeur encoignure Julia et Water travaillait hier à 8 h. du matin, à bord du steamship "New Orleans" au pied de la rue Toulouse lorsqu'il a été pris d'une indisposition subite qui a nécessité son transport à l'hopital, où les médecins, sans préciser la nature de la maladie, ont déclaré son état très grave.

Fausse alarme.—Lundi soir, à 11 h. 30, une fausse alarme a été donnée à la boîte 313, encoignure Bourbon et Esplanade. On a trouvé la boîte fermée, ce qui prouve que la personne qui a donné l'alarme avait une clef en sa possession. Il est regrettable qu'il se trouve des gens assez peu sérieux pour faire un jeu d'une chose aussi sérieuse et déranger inutilement les pompiers qui se rendent de fort loin aux incendies. Ces faits se répètent assez souvent et la police devrait y donner sa surveillance.

—Un hangar en bois situé rue Julie entre Magnolia et Clara a pris feu hier matin à 1 heure 25 et a été complétement détruit. Les maisons voisines ont souffert de dommages plus ou moins importantes.

La loi du Dimanche.—Après la décision rendue lundi par le juge Roman, M. G. H. Braughn, avocat des défendeurs, a présenté à la Cour Suprême une application pour un *writ* de prohibition.

Le juge président Bermudez a ordonné la suspension des poursuites jusqu'au lundi 17 janvier, où l'affaire viendra devant la Cour Suprême.

Incendie.—Hier à 11 heures 45 du matin le feu a été découvert à la toiture du No 17 de la rue des Champs-Elysées. La maison appartient à M. Philippe Haft et est habitée par Conrad Albert, ferblantier. Dommages au mobilier et à l'immeubles $15. Les pertes sont couvertes par une assurance à la compagnie Teutonia.

Le feu a été causé par un tuyau de cheminée en mauvais état.

Arrestation.—Les detectives Cain, Fruthaler et Littleton ont arrêté, lundi soir, pour vol, un nommé Henry Hattie qu'ils croyaient être le meurtrier de Harold Costar. Hattie a déclaré ignorer les particularités du meurtre et a, du reste, donné l'emploi de son temps dans la soirée où il a été commis.

Noyé.—Dimanche, à 11 heures du soir, un nègre du nom de Wm. Harris, qui chargeait du coton à bord du steamboat Warren, au débarcadère "Big Bend," sur la Rivière Atchafalaya est tombé par dessus bord et s'est noyé. Son corps n'a pas été retrouvé.

Vols.—Lundi soir, à 4 heures, un nègre du nom de Harvey McGeorge est entré chez un autre nègre nommé Samuel Thomas, rue Union No 116, et a volé une couverture et quelques verres, le tout évalué à $5.

McGeorge a été arrêté. Les objets n'ont pas été retrouvés.

Dimanche, à minuit, Mme Batta, propriétaire d'une épicerie, située au coin des rues St Thomas et St James, a été réveillée par un bruit venant de son magasin. Elle en avertit son fils qui descendit et trouva assis dans la cuisine un nommé Christ Cassidy qui prétendit se trouver en état d'ivresse. Comme Cassidy était connu de la famille Batta on le laissa partir, mais le lendemain on s'aperçut que la porte avait été forcée. Aussi Mme Batta a-t-elle porté contre lui une accusation de tentative de vol avec effraction. Cassidy a été arrêté.

Loterie de la Louisiane.—Nous publions la liste des numéros auxquels sont échus les premiers lots au tirage de la loterie de la Louisiane qui a eu lieu hier, 11 janvier :

01909		$150,000	
33744		30,000	
26427		20,000	
79747		10,000	
09900		10,000	
32491		5,000	
45184		5,000	
61949		5,000	
66759		5,000	

$1000

4536	28784	41784	62260	78618
5111	29934	46786	63859	80140
8372	30155	58280	70248	88667
27405	30981	61310	70252	98781

$500

1101	19796	43054	66890	84941
2218	20639	47643	67549	88168
7483	27047	49200	68129	92022
8603	27468	56969	68566	94174
11768	29456	56999	68704	96263
12313	33874	58222	69671	98986
15056	34932	59781	73714	99929
18054	35713	62811	78445	
18160	35846	62890	80474	
19022	42254	65913	81043	

Rapport annuel du trésorier Burke au Gouv. McEnery, président du Bureau de Liquidation.—Nous relevons, à la dernière heure, le tableau des recettes et des dépenses de l'Etat et la balance en caisse au 31 décembre dernier ; nous y trouvons les renseignements suivants :

Les recettes pour les années 1885 à 1886, inclusivement, y compris le fonds général, les taxes diverses, les recettes pour les fonds d'écoles et de levées s'élèvent à la somme de $2,054,408 60.

Les dépenses ont été de $1,910,392 63. Reste en caisse, $144,015 97, dont dépôt à cette fait comme suit :

$71,984 23 à la Banque du Canal ;
$71,984 23 à la Banque Nationale de la Louisiane de $47 50 à la Banque du Canal—somme égale, $144,015 97.

Bureau de Santé.—Le Bureau de santé a tenu hier son meeting hebdomadaire, au cours duquel a été lue une pétition du Dr Villavicencio, de M. Brocket et du Capitaine Whitaker, qui demandent l'autorisation d'établir cet été, une ligne de steamers à Puerto Brochet, à cinq milles de Colon.

Le bureau prendra cette pétition en considération.

Le rapport du secrétaire-trésorier a été lu et référé au comité des finances.

Balance en main au 1er décembre 1886.....$2114 06
Recettes du mois..... $5575 69
$7709 75
Dépenses..... 4771 82
Balance en main au 1er janvier.....$2937 93

Affaire Lazarus.—Après l'audition des derniers témoins à décharge, le juge Lazarus a été admis à présenter sa défense. Il a passé en revue le procès de Bajaurin contre Rumelli, Terrence et Kaus, Martin contre Aldigé, Walshe contre Behan, et enfin le procès au sujet de la succession Quizazard. Il n'avait pas encore terminé ses déclarations lorsque la cour a ajourné à ce matin, à 11 heures.

Meurtre.—Hier, à 2 heures 30 de l'après-midi, un nègre du nom de Valcour Benn a tué sa maîtresse Clara Cartar, agée de 17 ans.

Le meurtre a été commis chez Mme Reeds, rue St. Joseph près Liberté.

Le meurtrier et la jeune fille habitaient Frestown, dans la paroisse St. Charles. La jeune fille vint habiter il y a cinq mois chez Mme Reeds ; Benn vint la voir il y a trois semaines et pendant ces trois semaines qui se sont écoulées entre son arrivée et le meurtre, il avait constamment vécu auprès de Clara.

Hier dans l'après-midi il avertit la jeune fille qu'il était obligé de retourner chez lui, et il lui demanda de l'accompagner. Celle-ci refusa sous différents prétextes et Benn se retira fort mécontent de cette détermination.

Il revint à 2 heures de l'après-midi, mais la jeune fille était absente ; il l'attendit dans sa chambre et à son retour lui demanda de nouveau de l'accompagner, mais elle lui fit les mêmes objections et Benn, tirant un revolver, en déchargea deux coups sur Clara, qui fut atteinte d'une balle dans l'œil gauche et d'un autre au côté droit du cou. Elle succomba presqu'instantanément.

Benn venait tiré un coup de revolver, mais on n'est fait qu'une légère blessure derrière l'oreille.

Il a été arrêté et incarcéré sous l'accusation de meurtre.

Elections. — Voici les Directeurs que vient d'élire la Compagnie de chemin de fer de Carrollton pour l'exercice 1887 : MM. J. Hernandez, J. H. Mange, H. Laronsini, Chas. E. Black, A. M. Solari, W. J. Behan, P. Sala, B. I. Walshe et J. N. Avegno.

Le "Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange" a élu la liste suivante : Président, F. H. West ; vice-président, major B. M. Harrod ; trésorier, M. Paul Haller ; MM. M. J. McAdam, A. Konrad, J. A. Muir, Theo. Jamzewski, Chas. F. Moroney, J. J. Clarke, Octave Valette, M. Bulger et Thos. Carey, directeurs.

Le général John B. Hazard a été élu à la presque unanimité pour remplir une vacance dans le conseil de direction de la Bourse au Coton.

Voici la liste des directeurs du "Produce Exchange" élus hier : président, Hugh McCloskey ; vice-président, Chs. Mandeville ; trésorier, Geo. L. Sears, H. T. Cottlin, V. Elmer, G. R. Westfeldt, Frank Becker, Jr., J. L. Byrne, Wm. Addler, H. J. Roman, John C. Finney, directeurs.

Conseil municipal.—Le conseil s'est réuni à 2 heures 15, sous la présidence de M. Farrell.

18 membres étaient présents.

Communications et pétitions présentés au Conseil :

Le rapport du trésorier de la ville pour la semaine se terminant le 7 janvier 1887.

Le rapport des administrateurs du "Tulane Educational Fund," relativement à l'extension de la bibliothèque gratuite pour l'année 1886.

Une pétition de Mme Vve M. Castelin pour le paiement de taxes dues par elle pour les années 1877, 1878 et 1879, sur une propriété bornée par les rues Mandeville, Marigny, Marais et Urquhart. Elle demande à être exemptée des intérêts et dépens, pour des raisons exposées dans la pétition.

Une pétition de Mme L. Richeu qui demande la réduction de l'assessement sur son stock de marchandises, de $500 à $150.

Le Conseil est averti que d'après les prévisions de la section 50 de la Charte de la ville de la Nouvelle-Orléans, une élection aura lieu le samedi 22 janvier, dans le deuxième ward, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour élire un représentant au Conseil, en remplacement de M. Henry Lehonard, conseiller démissionnaire qui représentait le district en question.

Message spécial adressé au Conseil :

Messieurs,

Je désire vous informer que j'ai nommé conformément à l'ordonnance qui crée ce poste, M. Huber, inspecteur de chaudières à vapeur de la ville.

M. Huber me prie de porter à votre connaissance qu'il a choisi comme aide M. James Hennessey. Il demande la confirmation de cette nomination.

Respectueusement,

J. V. GUILLOTTE,

La nomination est ratifiée par le Conseil.

Une communication du Contrôleur, relative à l'expiration de l'annonce faite par les propriétaires pour la construction d'un trottoir rue Delachaise, de la rue Prytanée à l'avenue St. Charles.

Du même, une communication par laquelle il informe le Conseil que M. John C. Newman, chef clerc, a obtenu un congé de 20 jours à partir du 14 janvier. Le Conseil donne son approbation à cette décision.

Le commissaire Fitzpatrick informe le Conseil qu'il a établi le niveau de certaines rues conformément à la loi. Référé au comité des rues et débarcadères.

Lecture du rapport mensuel du contrôleur :

Balance en main au 1er décembre 1886.....	$ 25,153 87
Recettes du mois.....	343,810 19
Total.....	$368,954 07
Dépenses.....	345,736 63
Balance en main au 31 décembre 1886.....	$ 23,218 34

Lecture des rapports des différents comités et de documents qui après lecture ont été référés aux différents comités.

Le conseil discute la question du Budget.

Le secrétaire donne lecture des amendements faits par le comité.

M. Brennan désire prendre connaissance du Budget qui est proposé au conseil.

M. Sliger l'informe que c'est celui qui a été proposé par M. Moen et amendé par le comité.

Ces amendements sont portés à la connaissance du conseil qui l'approuve.

Chacun des articles du budget est lu séparément.

Salaire du maire et des commissaires, $17,500. Adopté.

Allocation pour l'entretien et le soin des aliénés, fixée d'abord à $3000, est élevée à $4500 sur la proposition de M. Ryan. M. Brennan propose de la porter à $6000. Le conseil donne son approbation à cette dernière somme.

L'allocation pour la fournitures des eaux est adoptée.

M. Brennan propose de supprimer l'article qui alloue une somme de $10,000 à l'institution Shakespeare. La motion n'est pas écoutée.

M. Devron propose de fixer de nouveau à $195,128 08 l'allocation des écoles publiques. La proposition est sans écho.

M. Brenan propose un amendement qui consiste à porter l'allocation à $200,000.

Le conseil adopte la somme de $178,214 04.

M. Brenan insiste pour une allocation de $200,000 et voit avec déplaisir que sa motion n'est pas prise en considération et que le conseil maintient son premier vote.

Les articles suivants sont adoptés sans aucune discussion :

L'article qui alloue une somme de $1900 pour l'ordonnance de pavage de C. J. Fayssaux soulève une discussion au cours de laquelle M. Brenan propose la suppression complète du dit article.

Après une très longue discussion, le budget tel qu'il était proposé par M. Moen est adopté avec les amendements du comité.

Le Conseil renvoie, après lecture, plusieurs ordonnances aux différents comités.

Une motion de M. Sliger, autorisant le maire à passer un contrat notarié avec la Barber Asphalt Co. pour le pavage de la rue St-André, de St Charles à Magasins, et de rue Jackson, de St Charles à Baronne payable sur le fonds de réserve de 1887, a été référée au comité des rues et débarcadères.

Paragraphes.—Dimanche dernier, un nègre du dom de Ben. Pickette qui habite près du canal Harvey, jouait au dessus d'Alger, était en chasse ; son fusil a fait explosion et lui a emporté le bras droit.

Le même jour, David Littleton, un membre de la même famille, un enfant d'un an a renversé en jouant une bouillotte pleine d'eau dont le contenu lui a fait de graves brûlures.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Combat entre les français et les rebelles

Paris, 11 janvier.—Des dépêches officielles, reçues du Tonkin, rapportent que les français ont attaqué une force importante de rebelles retranchés à Thaulon, mais ils ont été repoussés deux fois.

Pendant le combat quatre officiers français ont été blessés, cinq européens et huit soldats tonkinois tués. Quinze européens et vingt sept tonkinois ont été blessés. Des renforts d'artillerie et d'infanterie ont été envoyés aux français à Thanhoa.

Le crédit militaire

Paris, 11 jan.—Le gouvernement a décidé de lever le crédit militaire extraordinaire de cette année de 50,000,000 à 86,000,000.

Chambre des députés

Paris, 11 jan.—La réouverture de la Chambre des Députés a eu lieu aujourd'hui.

Les délégués bulgares.

Paris, 11 jan.—M. Clémenceau a reçu la députation bulgare.

Rente française.

Paris, 11 janvier.—La trois pour cent clôture à 82 francs 32 1/2 centimes.

Le ministre des finances hongrois.

Pesth, 11 janvier.—Le comte Szapary, ministre des finances hongrois, a donné sa démission.

M. Ralph Neville

Londres 11 janvier.—M. Ralph Neville annonce, a été élu comme candidat Gladstonien au siège vacant de